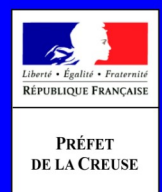




La lettre de la sécurité routière de la Creuse



Philippe CHOPIN
Préfet de la Creuse



ÉDITO

Les mois de septembre et d'octobre ont été chargés en matière de prévention et de sécurité routière sur les routes creusoises. Outre les différents contrôles routiers, la préfecture a organisé la 4^{ème} édition des rencontres de la sécurité qui a vu la participation de 200 collégiens et lycéens. Avec le concours de la police, de la gendarmerie, des pompiers, du Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées et de la ville de Guéret, elles ont permis de sensibiliser les participants sur les conduites addictives, la conduite et les facteurs d'accidents, les dangers d'Internet, la prévention de la radicalisation, le recrutement au sein des forces de sécurité et de la défense. Cet événement a été mené en partenariat avec l'Éducation Nationale, la GMF, la prévention MAIF, la prévention routière, le CODERPA, l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie. Par ailleurs, le Préfet rappelle la plus grande prudence à l'égard de tous les conducteurs dans cette période où les conditions météorologiques sont peu propices à une conduite sécurisée.

Ensemble, continuons à faire progresser la sécurité routière.

Les chiffres de l'accidentologie en septembre et octobre 2016

2016	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés
Septembre	5	0	5	5
Octobre	7	1	10	6
Total	12	1	15	11
Même période 2015	8	0	13	11
Evolution 2016	+ 4	+ 1	+ 2	0
Au 31/10/2016	51	5	53	39
Au 31/10/ 2015	41	7	46	34

Stupéfiants et conduite

La prise de stupéfiants est illégale, au volant elle peut être fatale. La conduite, ou l'accompagnement d'un élève conducteur, après avoir fait usage de substances ou plantes classées comme stupéfiants, est interdite, quelle que soit la quantité absorbée. En 2017, avec la généralisation du prélèvement salivaire de confirmation, les forces de l'ordre n'auront plus à se déplacer en milieu hospitalier pour qu'un médecin effectue une analyse sanguine. Ce temps gagné par les forces de l'ordre permettra ainsi de multiplier les contrôles et de mieux lutter contre l'insécurité routière.

Action à venir : Dimanche 4 décembre 2016

Les motards roulent pour le



Prévention routière - LS Motos - Préfecture de la Creuse



7 engagements pour une route plus sûre

Les accidents de la route sont la première cause de mortalité au travail. 21 chefs d'entreprises, représentant au total 1,1 million de salariés, ont pris 7 engagements pour favoriser la sécurité de leurs salariés sur les routes :

Limiter aux cas d'urgence les conversations téléphoniques au volant / Prescrire la sobriété sur la route / Exiger le port de la ceinture de sécurité / Ne pas accepter le dépassement des vitesses autorisées / Intégrer des moments de repos dans le calcul des temps de trajet / Favoriser la formation à la sécurité routière de leurs salariés / Encourager les conducteurs de deux-roues à mieux s'équiper.

Toutes les entreprises sont invitées à faire reculer l'insécurité routière en signant l'appel sur <http://entreprises.routeplussure.fr/>.



Les rencontres de la sécurité



La quatrième édition nationale des « rencontres de la sécurité » a été l'occasion de poursuivre la démarche de dialogue entre les acteurs de la sécurité, la population, des jeunes et en particulier des élèves des collèges, le jeudi 8 octobre place Varillas à Guéret. Des ateliers, à la fois ludiques et pédagogiques, ont permis de sensibiliser le public aux risques liés notamment à l'alcoolémie, la vitesse, l'endormissement ainsi qu'à la conduite d'un deux-roues ou encore à l'apprentissage des gestes de premiers secours.

Contrôles routiers

Les membres du corps préfectoral de la Creuse ont participé à 4 contrôles routiers au cours de ce bimestre en présence des forces de sécurité (police, gendarmerie et douanes). Le 14 octobre au carrefour de la Seiglière à Aubusson, le 19 octobre au rond point de la Croisière, le 27 octobre à l'aire de repos de Parsac et le 1^{er} novembre à l'aire de repos des Monts de Guéret.

Lors de ses 4 contrôles, les infractions suivantes ont été relevées :

2 conduites sous influence de stupéfiants ; 2 défauts de contrôle technique ; 1 conduite sous l'emprise de l'alcool ; 1 dépassement de temps de conduite ; 1 non mutation de carte grise ; 1 absence de siège auto pour enfant à bord et 1 plaque d'immatriculation non-conforme.



Révision des acquis



Dimanche 9 octobre, dans la continuité des actions de prévention destinées aux motards du département, M. Laurent Chavant « monsieur moto de la Creuse » et les représentants de la prévention routière ont organisé une dernière action avant l'hiver dans le but de réviser les acquis et d'obtenir les conseils nécessaires à la conduite par mauvais temps. Encadrée par 4 motards de l'EDSR, la cinquantaine de participants a pu bénéficier de la piste de l'ECF sur laquelle des ateliers étaient proposés (maniabilité, parcours lent...).

La conduite en rame a permis à chacun de corriger une dernière fois ses défauts et d'effectuer environ 250 kms sous un soleil radieux.